N° 41. MERCREDI. 22 MAI 1833.

Le prix de l'abonnement à cette feuille, qui paraît les Mercredis et Samedis, est de 5 fl. pour 6 mois, et de 5 fl. 52 cts. pour la recevoir par la poste, franche de port.

JOURNAL
DE LA VILLE
ET DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Pour les Abonnemens, Insertions, Correspondances, Annonces, etc., s'adresser à l'Imprimerie du Journal. Les insertions coûtent 10 cents par ligne d'impression.

RUSSIE. — *Des frontières*, 1^er^ *mai.*

On lit ce qui suit dans une lettre de commerce de Saint-Pétersbourg, en date du 25 avril :

« Le général comte Orloff a reçu l'ordre de se rendre à Constantinople, afin de prendre le commandement en chef de nos forces de terre et de mer. Il sera, en même tems, accrédité en qualité d'ambassadeur extraordinaire près de la Porte. On conclut de cette nomination que, selon toute probabilité, la guerre traînera en longueur avec la Turquie, et que nous y prendrons une part active. Les dispositions prises pour cette éventualité ne permettent pas de douter du succès de la campagne. Presque tous les régimens disponibles, et il y en a beaucoup, se concentrent sur les frontières de la Turquie. C'est le prince Paskéwitsch qui a rédigé le plan d'après lequel on agira contre Ibrahim-pacha. Il serait possible qu'on se bornât d'abord à la défensive et qu'on essayât de gagner en faveur de la Porte toutes les nations de l'Asie qui se trouvent placées sous notre influence, en laissant par ce moyen au sultan le tems de se créer une armée. Après quoi on se mettrait en marche, en réunissant toutes les forces pour regagner le terrain perdu. Les intelligences que le prince Paskéwitsch s'était ménagées parmi les Grecs et les Arméniens de l'Asie contribuèrent beaucoup à faciliter ses précédentes opérations et la célèbre victoire qu'il remporta dans la province d'Erivan. Si l'on réussit d'après cela à rallier à la Porte les nombreuses sectes chrétiennes qui vivent sous sa dépendance, il sera difficile à l'armée d'Ibrahim de se maintenir dans la Natolie, d'où elle sera probablement obligée de fuir par une retraite précipitée. C'est par des manœuvres semblables que Méhémet-Ali s'était frayé, l'automne passé, la route de Constantinople. Sans les intrigues ourdies par ses agens dans les provinces qu'Ibrahim devait traverser, il n'y aurait pas rencontré beaucoup de partisans, et son armée, éloignée de tout corps de réserve, se serait trouvée placée, d'après l'expression technique, *en l'air*. Il ne faudrait peut-être qu'un léger échec pour que les habitans de la Servie et de la Caramanie, qui s'étaient joints à lui en si grand nombre, l'abandonnassent avec autant de promptitude qu'ils se sont rangés sous ses drapeaux.

» On apprend que S. M. l'empereur doit faire, dans le courant du mois de juin, un voyage à l'étranger. (*Gaz. d'Augsbourg.*)

AUTRICHE. — *Vienne*, 10 *mai.*

Un courrier anglais, venant de Londres, est arrivé, et on le dit porteur de communications relatives aux affaires orientales. On ajoute qu'à la vérité le gouvernement anglais ne veut pas s'immiscer directement dans cette querelle, mais faire valoir son influence pour que l'indépendance de la Porte ne soit pas compromise. Pour le moment, le danger paraît être passé et le sultan être à l'abri de l'orage, car toutes les puissances ont montré le plus grand intérêt pour sa conservation et même le gouvernement français serait résolu de se prononcer plus décisivement en faveur de la Porte.

On parle de quatre vaisseaux de guerre français qui seraient récemment arrivés à Smyrne, et mis à la disposition du contre-amiral Hugon pour imposer à Ibrahim-pacha en tems opportun, et le forcer de céder en cas de besoin. Les vaisseaux semblent être venus de l'Archipel grec. La Porte aurait fait rédiger un mémoire dans lequel elle cherche à démontrer l'impossibilité de consentir à la cession d'Adana, et la représente comme la condition la plus injuste que Méhémet-Ali puisse exiger : ce mémoire aurait été remis à tous les ambassadeurs étrangers à Constantinople. Il indique aussi les motifs qui ont engagé le sultan à accepter l'assistance que la Russie lui a généreusement offerte.

Méhémet-Ali, de son côté, aurait publié aussi une déclaration dont les termes modérés feraient presque croire qu'il ne voudrait pas poursuivre davantage ses victoires, mais qu'il se contenterait des concessions de la Porte, si, dans le même tems, il ne faisait pas des armemens gigantesques. Il formerait dans ce moment un nouveau corps de 20,000 hommes de troupes régulières pour les envoyer à son fils. En outre, une grande quantité d'artillerie et de munitions de guerre a été embarquée à Alexandrie, ce qui paraît présager l'existence de vastes plans. Mais un pays comme l'Egypte ne saurait supporter à la longue de pareils efforts ; aussi dit-on, qu'il y règne un mécontentement qui s'accroîtrait si la guerre se prolongeait ; une prompte paix serait donc aussi désirable pour le vice-roi que pour le sultan.

— Les lettres de Hollande parlent toujours des bonnes dispositions du cabinet de La Haye, pour arranger les différends avec la Belgique. Cependant les dernières notes échangées entre MM. Dedel, Talleyrand et Palmerston, ne sont pas conçues dans ce sens. Cependant nos fonds s'améliorent, et la bourse croit au maintien de la paix.

— Le président de la diète germanique, comte Munich-Bellinghausen, retournera demain à Francfort, et il est probable qu'à son arrivée, on s'occupera très-sérieusement des affaires de l'Allemagne. (*Gazette Universelle.*)

ANGLETERRE. — *Londres*, 15 *mai.*

Le *Morning-Herald* dit que le langage tenu par lord Palmerston, dans la question de l'embargo, à la chambre des communes, est généralement blâmé par tous ceux qui sont intéressés dans le commerce, et que l'expression d'illégal, appliquée aux engagemens contractés par les assureurs de Lloyds's, a excité la surprise. Le même journal donne ensuite un relevé des navires sortis des ports d'Angleterre pour la Hollande avant l'embargo, pour prouver que cette mesure est aussi nuisible au commerce anglais qu'à celui de la Hollande.

— On attend toujours à Londres un bateau à vapeur hollandais qui doit apporter, dit-on, des dépêches importantes de La Haye.

— Les mesures coërcitives contre la Hollande touchent à leur terme, puisque lord Palmerston en est réduit à avouer en plein parlement que le commerce anglais souffre considérablement par l'effet de l'embargo. Maintenant il n'attend plus qu'un prétexte pour déclarer que l'honneur national est satisfait et mettre fin à un état de choses qui, indépendamment de la perturbation qu'il a jetée dans les intérêts commerciaux, compromet tout le système de politique extérieure de la Grande-Bretagne.

L'affaire belge est le seul point sur lequel l'alliance avec la France subsiste encore, et ce dernier lien se détachera de lui-même par la conclusion d'un traité provisoire. C'est ce que prouve la discussion qui a eu lieu à la chambre des communes dans la séance du 10, dont le commencement nous est parvenu par voie extraordinaire.

Il est à remarquer qu'au moment où le cabinet anglais paraît pressé de conclure un arrangement quelconque sur l'interminable question hollando-belge, il se prépare dans la chambre des lords une discussion sur l'occupation d'Alger, qui peut être de nature à changer subitement les sentimens de confraternité des deux gouvernemens en récriminations haineuses et hostiles. Cette discussion se trouve retardée par l'absence de lord Aberdeen ; mais le dépôt des documens diplomatiques sur le bureau a eu lieu.

— On lit dans le *the Naval and Military Gazette :*

« Un mécanisme ingénieux pour mettre le feu aux pièces d'artillerie vient d'être inventé par le jeune prince Louis Bonaparte. Cette découverte présente l'important avantage de pouvoir, dans le plus mauvais tems, mettre le feu aux canons sans les amorcer, avec beaucoup plus de vîtesse qu'on ne le fait actuellement et sans courir aucun danger. »

FRANCE. — *Paris*, 17 *mai.*

Il vient d'être décidé au ministère de la guerre qu'il serait formé cinq camps. Les troupes de la division Jamin occupent déjà Rocroy ; Lunéville et Saint-Omer réuniront en deux camps la cavalerie ; les villes de Douai et d'Arras sont désignées pour les deux autres camps. Ces diverses troupes seront sur le pied de rassemblement : on dit que le roi et la famille royale les visiteront successivement et y célébreront l'anniversaire de juillet.

— L'amiral Otway vient d'arriver à Paris ; un autre membre de l'amirauté anglaise l'y avait précédé. On présume qu'il s'agit

de se concerter avec notre ministre de la marine sur une expédition navale combinée. (*Journal du Commerce.*)

— Deux aides-de-camp du ministre de la guerre viennent de partir pour Metz et Strasbourg.

Un officier supérieur est également parti chargé d'une mission pour Francfort et Cassel. Jusqu'ici rien n'a transpiré sur la cause de leur départ.

— M. le général Jamin, qui commande l'une des divisions de l'armée du nord, a été nommé député à Montmédy, en remplacement de M. Lallemand, démissionnaire.

— On écrit de Blaye, le 14 mai :

« Les nouvelles officielles que nous avons reçues de Blaye confirment l'heureux état de santé de la duchesse de Berry. Du 12 au 13, la duchesse n'a ressenti que de légères coliques par suite de sa fièvre de lait. La nuit a été excellente, car elle a dormi profondément depuis quatre heures du matin jusqu'à huit heures; à son réveil, elle était aussi bien qu'on pût le désirer; il en est de même de la fille du comte Hector Lucchesi Palli. »

— C'est le brick l'*Agathe*, parti de Brest, qui doit transporter la duchesse de Berry à Palerme. Ce bâtiment doit être arrivé maintenant à Bordeaux.

— Le projet de dislocation du dépôt des Polonais de Bergerac a reçu contre ordre. La *France nouvelle* dit qu'il a fallu employer la force pour éloigner le lieutenant-colonel Loslakowski, qui s'est mis à la tête de la résistance.

Les sous-officiers et soldats, dit la *France nouvelle*, furent consignés dans leurs casernes; une force armée fut placée aux portes pour faire respecter la consigne; trois réfugiés qui voulurent forcer la garde se blessèrent en se jetant sur les baïonnettes. Toutefois, la fermeté et la prudence des autorités triomphèrent de ces violences. Le lieutenant-colonel et trois autres officiers signèrent l'engagement de se rendre en Belgique, et furent, le 11 au matin, dirigés sur Bordeaux, où l'on a dû les embarquer. Les autres officiers, sauf quelques hommes paisibles, sont conduits successivement, et avec toutes les précautions convenables, dans les arrondissemens des Landes assignés aux divers détachemens. Le même système de dislocation sera appliqué aux autres dépôts des réfugiés de cette nation. Les ordres sont déjà donnés au Puy et à Avignon.

— Voici comment le ministère fait présenter dans la *France nouvelle* les avis reçus de Constantinople :

« Le gouvernement a reçu des nouvelles de Constantinople jusqu'à la date du 28 avril. Le courrier qui les a apportées est venu en dix-sept jours.

» La position des affaires n'avait pas changé; on n'avait encore reçu aucune nouvelle d'Alexandrie. Il n'en était point parvenu non plus à l'armée d'Ibrahim. Celui-ci, dans une réponse à la lettre que lui avait adressée, le 13 avril, M. l'amiral Roussin, insistait encore sur la cession d'Adana.

» Le ministre de Russie ayant demandé à la Porte si le corps d'armée réuni entre le Pruth et le Danube devait être mis en mouvement vers Constantinople, il lui a été répondu officiellement que l'affaire d'Egypte étant regardée comme terminée par les bons offices de la France, la Porte n'avait plus besoin de troupes de terre, et que sa hautesse priait M. de Boutenieff d'écrire pour que ce corps fût dissous.

» Les premiers vaisseaux de l'escadre française avaient rallié l'amiral Hugon à la hauteur de Smyrne.

» Le gouvernement a également reçu des nouvelles d'Alexandrie, mais jusqu'au 10 avril seulement. A cette époque, la nouvelle des négociations entre Ibrahim-pacha et M. de Varennes n'y était pas encore parvenue. »

— Le *Moniteur* de ce matin et le *Mémorial bordelais* arrivé aujourd'hui à Paris, contiennent l'extrait suivant des registres de l'église paroissiale de Blaye (diocèse de Bordeaux).

« L'an mil huit cent trente-trois, etc., le dix mai, à trois heures et demie du matin, je soussigné, curé de Blaye, et comme tel chargé par le gouvernement de donner les consolations du saint ministère à S. A. R. madame la duchesse de Berry, depuis le moment de son arrivée à Blaye, certifie que je viens d'être appelé à la citadelle, d'après les ordres du gouvernement, par M. le général Bugeaud, gouverneur; que je m'y suis rendu immédiatement, et qu'admis auprès du lit de Madame, je l'ai trouvée très-récemment accouchée d'une fille que S. A. R. a déclarée aux autorités de Blaye réunies, être issue de son légitime mariage avec le comte Hector Lucchesi Palli, des princes de Campo-Franco, gentilhomme de la chambre du roi des Deux-Siciles, domicilié à Palerme; que ces formalités civiles ayant été remplies, S. A. R. m'a demandé d'ondoyer son enfant nouveau-né, ce que j'ai fait en présence de toutes les personnes qui entouraient le lit de Madame, et notamment en présence de madame la comtesse d'Hautefort et de MM. les docteurs Deneux, médecin-accoucheur de Madame, et présent: Menière, médecin, qui l'a assisté dans l'accouchement. L'enfant nouveau-né a reçu les prénoms d'Anne-Marie-Rosalie, et MM. les docteurs-médecins ont signé avec nous le présent acte.

» Blaye, 13 mai. »

(*Suivent les signatures de tous les témoins et du curé M. Descrambes.*)

— Le *Journal du Haut et Bas-Rhin* donne les éclaircissemens suivans sur les motifs du refus de la Bavière de ratifier le traité de commerce avec la Prusse :

« L'un des principaux motifs du refus de la Bavière est fondé sur ce que la Prusse avait exigé que le tarif provisoire qui, par suite de l'accession de la Bavière au système prussien, aurait succédé au tarif actuellement établi, restât en vigueur, non jusqu'à telle ou telle époque déterminée, mais jusqu'à ce qu'on ait pu s'entendre sur le tarif définitif. On conçoit que la Bavière ne pouvait pas consentir à cette clause, qui livrait l'avenir de son industrie à l'arbitraire de la Prusse, en permettant à cette dernière de faire durer définitivement une mesure essentiellement transitoire, et qui, comme telle, eût déjà été pour la Bavière un fardeau très-onéreux.

» Mais on assure de bonne part que ce motif n'est pas le seul, et que des conditions toutes politiques avaient encore été proposées au cabinet bavarois par des négociateurs prussiens; conditions telles que la Bavière, en les acceptant, eût gravement engagé son indépendance. S'il en est ainsi, nous ne pouvons que nous réjouir de la détermination du cabinet de Munich, qui n'aura fait qu'empêcher la Bavière et les autres états secondaires de tomber sous la suprématie de la Prusse, et n'aura pas reculé d'un jour l'époque où toute l'Allemagne commerciale et industrielle ne formera plus qu'une seule et même patrie. »

— La correspondance de Toulon de la *France nouvelle*, sous la date du 11, confirme l'annonce donnée par le *Nouvelliste* de la conclusion de la paix entre Ibrahim et la Porte. Un exprès expédié par Ibrahim lui-même, et un autre par l'amiral Roussin, en ont apporté la nouvelle à Alexandrie. Le canon de réjouissance a été tiré dans cette ville par l'artillerie locale et par tous les bâtimens français et étrangers, et le consul de France a donné un bal brillant.

On assure que la solution de cette affaire importante est due aux conseils du colonel français Selves (Soliman-bey), major-général d'Ibrahim, et qui possède un grand ascendant sur l'esprit de ce prince. M. de Varennes avait eu une longue conférence avec cet officier. Les dépêches qui contiennent les nouvelles officielles ont été apportées d'Alexandrie à Toulon par le brick *la Fléch* et ont été expédiées par estafette pour Paris, le 11 au soir. Elles sont datées du 17 avril. (*Temps.*)

— Le *Moniteur* de ce matin contient une ordonnance du roi, en date du 9, qui appelle 80 mille hommes sur la classe de 1832.

Du 10. — Le retour de M. le duc d'Orléans ne sera pas aussi prochain qu'on l'avait annoncé d'abord. Il quittera Londres le 21, pour faire une excursion en Angleterre, et reviendra par la Belgique; il sera à Bruxelles vers le 5 juin, et à Paris du 12 au 15.

— Si nous sommes bien informés, il serait question au ministère de la guerre d'un grand projet militaire qui retarderait, au moins pour cette année, la réduction de l'effectif de l'armée. On formerait très-prochainement, sur divers points de la France, des *camps d'instruction et de travail*. Quatre de ces camps seraient placés, l'un à Paris, l'autre sur la frontière du Nord, le troisième sur celle des Alpes, et le quatrième sur celle d'Espagne. Un grand nombre de généraux et d'officiers supérieurs s'y rendraient pour présider à l'instruction des troupes, et tous les régimens y seraient successivement appelés selon la proximité de leurs garnisons respectives.

Quatre autres camps, dits *camps de travaux*, seraient établis dans la Vendée, ainsi que dans les départemens de l'Ouest; et ils seraient destinés particulièrement à ouvrir des communications dans cette partie de la France. Douze millions seraient affectés aux travaux de ces nouveaux camps, formés à l'instar de ceux des Romains. Ils seraient, comme les camps d'instructions, composés de troupes de toutes armes.

On ajoute que le gouvernement aurait arrêté ces mesures dans un conseil tenu au ministère de la guerre, et dans lequel nos maréchaux les plus renommés et une partie de nos illustrations militaires auraient été appelés sans distinction d'opinions politiques. (*Constitutionnel*).

— La *Quotidienne* continue à protester contre la naissance du nouveau-né de Blaye. Elle publie, dans sa feuille du 16, un *factum* ayant pour titre : « Plainte pour cause de présomption » légale de supposition d'enfant, commise par les ministres et » agens du gouvernement envers S.A.R. Mme la duchesse de Berry, » adressée à MM. les procureurs-généraux près les cours royales » de Paris et de Bordeaux, etc., etc., aux fins de laquelle plainte » les soussignés se constituent parties civiles. »

Les signataires de cet acte sont MM. Battur, Kergorlay père et fils, le comte de Floirac, le baron de Sudre, le baron de Mengin-Fondragon, vicomte Félix de Conny, de Verneuil, de Maudait, etc.

PAYS-BAS. — *Bruxelles*, 18 *mai*.

On lit dans le *Courrier* :

« Lorsque, comme tout le fait présumer, l'avenir de notre commerce aura été sacrifié; lorsque le principe de la co-souveraineté de l'Escaut aura été définitivement abandonné par le gouvernement, et que, seule chargée de la police à exercer sur ce fleuve, la Hollande aura réussi à faire revivre *de fait* les stipulations du traité de Munster, quel remède pourrons-nous apporter à nos maux?

» Nous précipiterons-nous alors dans des révolutions nouvelles? Mais après avoir terrassé chez nous un parti à qui nos propres fautes auront permis d'asseoir sa puissance sur une base solide, ne devrons-nous pas encore soutenir d'autres luttes à l'extérieur? Après avoir rompu les liens dont ce parti nous aura enlacés, ne devrons-nous pas aussi rompre les liens dont il aura permis aux puissances de nous étreindre? Ne devrons-nous pas, pour ressaisir notre prospérité perdue, briser à la fois la chaîne qui nous lie au fanatisme religieux et la chaîne qui nous lie à l'Europe? Et alors que pourrons-nous encore, entourés que nous serons d'impossibilités de tout genre, placés que nous serons entre la Hollande qui nous dira : « je ne veux pas de vous parce qu'une reunion nouvelle me forcerait à partager avec vous des avantages que je possède seule depuis la séparation; » et la France qui, elle aussi, nous dira : « je ne veux pas de vous parce qu'une réunion liguerait contre moi l'Europe entière, et je ne veux pas non plus que vous vous jetiez dans les bras d'une autre puissance parce qu'il est de mon intérêt que vous demeuriez faibles et misérables, afin que, lorsque l'occasion s'en présentera, j'aie meilleur marché de votre indépendance. »

» C'est aux électeurs à décider s'ils veulent que la Belgique, ainsi délaissée et repoussée par tous les peuples, esclave de son indépendance, tenue captive dans sa nationalité, et forcée à réjouir la vengeance des rois du spectacle d'une nation de révoltés condamnés pour ainsi dire, au milieu de l'Europe, au supplice du confinement solitaire, s'éteigne dans le marasme d'une longue agonie, après s'être épuisée en efforts désespérés pour soulever le linceuil que l'on s'apprête à jeter sur elle. »

— Un voyageur venant de Berlin et se rendant à Paris, aurait dit hier qu'à son départ de la première de ces villes le bruit venait de s'y répandre que les affaires de la Belgique étaient arrangées du consentement des grandes puissances.

L'arrangement aurait pour base la restauration. On ajoutait que la Prusse occuperait militairement la Belgique, si besoin était; que le roi Guillaume publierait un amnistie. Bruxelles serait le séjour d'une jeune gouvernante, comme du tems de Marie-Christine, mais seulement pendant quelques années, jusqu'à la révision de la loi fondamentale et la restauration complète du royaume des Pays-Bas.

L'époux de la gouvernante commanderait l'armée, en attendant le désarmement général; des pensions de retraite serait réglées. Les relations extérieures seraient dirigées à La Haye. Il y aurait au gouvernement de Bruxelles quatre ministères, savoir : celui du culte, des finances, de la justice, de l'intérieur. Les emplois ne seraient diminués que par économie; les employés réformés auraient un traitement, en attendant une place nouvelle par les extinctions naturelles.

L'Escaut serait libre, le commerce aurait accès aux colonies, la dette serait arrangée par arbitrage.

Alger, érigé en royaume, dédommagerait le roi Léopold.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que nous ne considérons cette nouvelle que comme une manœuvre des joueurs à la bourse. Pourtant nous ne doutons ni de la restauration, ni de l'amnistie, parce que la justice et l'intérêt du pays exigent l'une, et que le caractère bien connu de Guillaume garantit l'autre. (*Lynx.*)

Du 19. — Les scènes les plus atroces ont marqué les jours préparatoires de nos élections. Les organes de la presse ont été maltraités à Bruxelles, à Gand, à Anvers. A Gand, le général Magnan a déclaré les rédacteurs du *Messager* hors la loi; c'est l'effet d'un système organisé; la persécution est l'œuvre préméditée des ministres. Nulle part le gouvernement ne prend la moindre disposition pour assurer aux écrivains de l'opposition, la garantie des lois à laquelle ils ont droit comme tous les citoyens. Le *Lynx* s'exprime énergiquement contre cette conduite odieuse :

« C'est à l'instigation de ses patrons, dit-il, c'est avec le scandale de ses applaudissemens que des écrivains indépendans se voient en butte à des violences odieuses, et il choisit ce moment pour *turlupiner* comme un espiègle ces écrivains, pour les mettre burlesquement en scène avec les CITOYENS ESTIMABLES qui, en Belgique, se font assommeurs parce que le jury ne veut pas l'être. *Le bénéfice de l'article* 63 *de la constitution* (l'inviolabilité) *est acquis*, dit-il plaisamment, *aux écrivains orangistes*. M. Lebeau a ri aux larmes en lisant cette ingénieuse facétie; il se tenait les côtes en se rappelant que ces écrivains *inviolables* ont été deux fois embastillés, détenus au secret en dépit des lois qui les protégeaient, et malgré leur innocence qu'un double verdict du pays a solennellement proclamée; enfin on lui a lu les bulletins des glorieuses journées qui viennent d'épouvanter Gand et Anvers, et dont il revendique l'honorable pensée; les convulsions du rire l'étouffaient. *Assommons*, criait-il, *assommons les inviolables*.

» Il y a bien quelques gens qui trouvent qu'il ne faut pas pousser la plaisanterie trop loin, et qu'après tout l'imprudent journal qui ose encourager *la révolution belge à en finir avec les journaux orangistes*, consulte plus son ardeur que ses forces : pour nous, c'est à enregistrer ces injures et ces menaces que nous nous bornons pour le moment, tout en avertissant de nouveau l'*Indépendant* et les siens que ce grand fracas n'amènera point un partisan à ses patrons, point un adorateur à leur idole; qu'il n'enlevera ni un défenseur à la cause du pays, ni une seule chance au triomphe de cette cause; et quant à leur mépris dont ils nous menacent comme pis-aller, avons-nous besoin de les avertir que nous y comptons, soit comme consolation, soit comme récompense? »

— Le *Courier* anglais, du 17, contient ce qui suit :

« On parle dans la cité des dépêches reçues hier de La Haye, par un courrier extraordinaire, comme étant d'une tendance décidément favorable, et comme devant amener à la conclusion de la question hollandaise. Cette nouvelle étant émanée d'une source qui mérite confiance, elle a fait hausser les fonds. »

CE QUI SE PASSE EN BELGIQUE.

L'on ne se trouvait pas assez libre, assez heureux sous le gouvernement du roi Guillaume; on fit à l'aide et sous l'influence de l'étranger une révolution qui devait nous doter d'une plus grande somme de bonheur et de liberté. Quels sont aujourd'hui les fruits de cette révolution? Le régime du sabre et du goupillon remplaçant le régime des lois, voilà pour la partie morale; la misère remplaçant la richesse et l'aisance, voilà pour la partie matérielle. Anarchie et violences au dedans, honte et mépris au dehors, voilà notre lot. C'est sous la protection de la France *libérale*, de cette France soit disant *régénérée* que se soutient un ordre de choses aussi avilissant pour notre pays; et ce sont de nobles fils de France qui viennent s'enrôler chez nous sous les drapeaux de l'obscurantisme et de la force brutale, et ce sont des Belges (en petit nombre a la vérité) dont les mains parricides veulent achever la destruction de notre belle patrie.

Ici un officier supérieur français descend à jouer dans les groupes le rôle d'agent de police, et à se faire spadassin en l'honneur du maître qu'il s'est choisi; là un officier général de la même nation ne rougit pas d'approuver les ignobles excès commis par quelques-uns des satellites du pouvoir envers une société qui compte 700 membres parmi les plus honorables citoyens de la seconde ville du royaume; ailleurs, des pillages, des lacérations, des menaces furibondes, des voies de fait violentes par de soit-disant officiers de la garde du roi; de véritables guet-à-pens par quelques hommes égarés ou furieux; des agens de l'autorité décriant la justice et des lois impuissantes : voilà le tableau abrégé de notre situation actuelle, des dernières convulsions d'un pouvoir expirant sous l'universelle réprobation, d'un pouvoir qui vient de se suicider en faisant lui-même un appel à la force et aux passions brutales, pour prolonger d'un jour sa débile existence.

Ces excès, que le ministère et qu'un pouvoir supérieur provoquent et encouragent, achèvent de détacher de la révolution ses derniers partisans désabusés aujourd'hui; ils sapent mieux que ne pourraient le faire tous les libéraux réunis, les derniers degrés du trône élevé sur la boue des barricades.

Misérables pamphlétaires, aujourd'hui ministres, vous avez renversé l'œuvre de la civilisation; votre œuvre de tyrannie sera renversée à son tour.

Pour arriver à l'accomplissement de vos infâmes projets, vous n'avez pas craint de prodiguer l'injure et l'outrage à ce qu'il y avait de plus pur dans notre pays; vous avez déversé à pleins flots la calomnie sur la famille du plus vénérable monarque; vous l'avez blessé, comme père, comme monarque, cherchant à atteindre, par vos lâches imputations, le côté le plus sensible à son cœur. Croyez-vous que l'on ait oublié vos perfides manœuvres pour ternir l'éclat de ses vertus, pour vouer au mépris un prince digne de l'amour de tous les Belges, et pour porter atteinte à la réputation même de la plus vertueuse, de la plus intéressante princesse; vous n'avez reculé devant aucun moyen pour faire

crouler le trône sur les débris duquel vous vous êtes élevés, et lorsqu'au lieu de vous faire assommer comme vous voudriez faire assommer aujourd'hui vos ennemis; on vous déféra alors devant les tribunaux, quelles clameurs ne fîtes-vous pas retentir! et combien de fois ne criâtes-vous pas à la tyrannie, lorsque la justice fit peser sur vous sa main trop compatissante!

Et maintenant, après la licence effrénée que vous vous permîtes alors, vous ne pouvez tolérer que l'on fasse connaître en Belgique des faits dont le voile a été soulevé à l'étranger, vous ne pouvez supporter le blâme universel qui s'attache à votre œuvre de déception et de perfidie.

Vous avez des tribunaux, et vous n'osez y déférer vos adversaires; vous préférez leur détacher des bandes d'assommeurs: voilà la liberté que vous nous avez laissée; vous voulez *en finir*, dites-vous.

C'est en vain que vous voudriez que notre brave armée fît cause commune avec vous; notre armée ne croira jamais qu'en vouant au mépris ceux qui l'ont placée dans une situation humiliante ce soit elle que l'on veuille insulter. Si quelqu'un lui fait injure, c'est vous qui l'avez mortellement insultée en la laissant dans l'inaction pendant que vous *appeliez* l'étranger à votre secours.

Jamais l'armée belge n'épousera votre cause, elle est celle du déshonneur; nos soldats n'ont rien de commun avec elle; et si quelques hommes aveugles ont pu oublier un instant qu'il est d'autres lois chez nous que celle du sabre, l'armée entière les désavoue, sachant que ce n'est pas à elle, mais à vous que s'adressent nos reproches. A l'armée toutes nos sympathies; à vous, hommes du pouvoir, toute notre haine. (*Lynx.*)

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

LUXEMBOURG, 22 *mai*.

Le 20 de ce mois, vers six heures du soir, un soldat de la garnison, se baignant dans l'Alzette, au Verlohrenkost, fut entraîné par la violence du courant dans un endroit très-dangereux. Il se débattait en vain contre le torrent et était exposé à une mort certaine malgré la présence de plusieurs de ses camarades qui, ne sachant pas nager, ne pouvaient lui donner la moindre assistance, lorsque M. Sigisbert Martha, fils, de cette ville, le même qui déjà l'année dernière a sauvé la vie à un militaire, dans le même endroit, se précipita dans la rivière, tout habillé, et parvint à saisir l'individu qui luttait au fond du gouffre. Celui-ci était d'une forte taille et d'un extérieur très-robuste; M. Martha eut de la peine à le soutenir, et fort heureusement il fut aidé par M. Roques, lieutenant-adjudant-major au 39e régiment, qui avait vu ce qui se passait et qui s'était empressé de quitter le lieu où il se baignait pour nager vers celui où cette scène appelait son dévouement. Le soldat, qui avait perdu l'usage de ses sens, fut mis à terre, et les prompts secours administrés par M. le docteur Siepke, le ramenèrent à la vie.

— M. le baron F. de Cuvelier, qui n'est pas évêque, mais vicaire capitulaire de Namur, a lancé, le 13 mai, sa circulaire, ou mandement, ou instruction pastorale, à l'occasion des élections; nous n'avons pas pu nous procurer cette pièce, quoiqu'elle ait été répandue à profusion dans le pays. Un curé des bords de la Semois nous informe que le sens de cette homélie pseudo-catholico-jésuitico-politique adressée *à MM. les curés*, est à peu près comme suit: « Monseigneur de Malines et messeigneurs les évêques du royaume ont convoqué le ban et l'arrière-ban des fidèles, afin de voter en faveur des canditats du clergé; j'imite en cela leur zèle tout apostolique, et je vous engage à faire en sorte que, puisque le royaume de J.-C. n'est pas de ce monde, du moins celui de Léopold en soit encore pendant quelque tems; car le bien-être de la nation en dépend, et comme ce bien-être est tout spirituel, il importe que le troupeau spirituel contribue à le fonder. Entendez-vous donc, et d'avance, avec les électeurs, et songez qu'il y va *du triomphe de la religion.* Vous vous abstiendrez d'agiter, en chaire (où vous lirez le présent), aucune question politique, attendu que les saints canons le défendent, et que moi-même, en m'immiscant dans les élections et en vous adressant la présente, je ne me mêle aucunement de politique; suivez donc mon exemple, et que le bien de la religion seule vous guide. Vous lirez ci, *ex cathedrâ*, non après, mais avant les élections, car après il serait trop tard. »

On assure que ce chef-d'œuvre de sollicitude et d'onction pastorale a été imprimé à dix fois plus d'exemplaires qu'il n'y a de curés dans le diocèse.

— On nous écrit de Diekirch:

« Immédiatement après avoir reçu la Gazette de la *Jeunesse*, comme vous l'appelez, notre principal candidat à l'élection, est parti pour Arlon, où ladite Gazette a bien ou mal apprécié son mérite et ses titres à la députation nationale. Les Arlonais ont tort de dire, que M. Nothomb a plus fait pour Arlon que M. Watlet pour Diekirch. Celui-ci a un peu travaillé pour sa ville natale, à laquelle il a conservé son tribunal, et le premier a été tout entier à lui seul et à l'Europe. Il faut que la matière soit bien rare ou bien épuisée, pour qu'on parle de porter M. de Moor à la chambre; M. de Moor nous est inconnu, et lui ne nous connaît pas. Cet ingénieur a toujours eu la partie du pays au-delà de Mersch dans une sainte horreur. Il a préféré les routes de Steinfort et de Grevenmacher, où son génie s'est épuisé, à remplacer des lignes courbes par des lignes droites. Les voyageurs se demandent la raison de cette injuste préférence et nous, nous nous demandons, pourquoi nous préférerions M. de Moor à un homme du pays. Nous savons que l'ancien ingénieur voudrait se faire un marche-pied du Luxembourg, pour arriver plus haut. Il imiterait en cela plus d'un exemple; mais il y a aussi des exemples d'un sort contraire. Du reste, de quelque manière que les choses tournent, dans ce meilleur des pays, nous ne voyons que la ville de Libourne. »

— On lit dans le *Times*:

Nous apprenons que le courrier hollandais qui est arrivé hier après-midi par le bateau à vapeur l'*Attwood*, venant de Rotterdam, apporte une réponse du roi de Hollande aux dernières propositions, qui à ce qu'on dit, seraient de la teneur suivante. S. M. ne se refuse pas à laisser la navigation de l'Escaut libre pendant les négociations, mais elle refuse de souscrire un armistice indéfini; et elle refuse aussi de reconnaître l'indépendance de la Belgique comme état séparé.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

CERCLE LITTÉRAIRE.

A cause de la solennité de la fête de la Pentecôte, la réunion qui devait avoir lieu dimanche prochain, au jardin de la société, est remise au lundi suivant.

VENTE CONSIDÉRABLE DE VINS.

Jeudi, 23 du courant mois de mai 1833, vers deux heures de l'après-midi, à la requête et en la demeure de M. Philippe-Christophe Würth, négociant en cette ville, rue de Chimay, il sera procédé à la vente à l'enchère, à crédit, de 130 barils (14 foudres) de vins, cru de l'année 1825, la majeure partie de Wormeldange, et le restant d'Ehnen et d'Ohnen.

Luxembourg, le 16 mai 1833. KNEIP, not.

Beträchtliche Wein-Versteigerung.

Am Donnerstage, 23ten des laufenden Monats Mai 1833, gegen 2 Uhr des Nachmittags, auf Anstehen des Herrn Philipp-Christoph Würth, Großhändler, dahier in seinem Wohnsitze, in der Chimays-Gasse, werden, auf Borg, versteigert werden, 130 Barils (14 Fuder) Wein, vom Jahre 1825, mehrentheils Wormeldiger Wachsthum, der übrige Ehnener und Ohnener.

Luxemburg, den 16ten Mai 1833. Kneip, Notar.

A LOUER une MAISON ayant cinq places au rez-de-chaussée, quatre au premier étage, remise, cave et grenier, sise rue Saint-Philippe, n° 193. S'adresser à M. J. P. Reuter, négociant, rue de l'Arsenal, n° 76.

Anzeige. — Ist aus der Hand zu vermiethen, in dem zu Meerl, nächst Lützemburg gelegenen, dem Herrn Leclerc, von dahier zugehörigen, Landhause, ein vollständiges Quartier, mit Remise und Stallung und den anhangenden Blumen-Garten.

Miethlustige sind gebethen sich an den Notar Kneip, hieselbst, in der Gerichts-Hoffs-Gasse, N° 296, zu wenden.

Am Sonntag, 19ten laufenden Monats Mai, 3 Uhr Nachmittags, öffentlichen Zuschlag eines Wohnhauses, Gärten, Schmiede, und verschiedene Stücker Ackerländereien, gelegen im Dorfe und Bann Eich, nächst Luxemburg, herkommend von der Verlassenschaft des verlebten Philipp Haler, zeitlebens Hufschmid, in gedachtem Eich. Majerus, Notar.

Ankündigung. — Es sollen am 23. dieses Monats, 9 Uhr Morgens, bei der Heiligen-Geist-Kaserne, 14 noch nicht ausrangirte, brauchbare Artillerie-Pferde, wegen befohlener Reduction, öffentlich, gegen gleich baare Zahlung, an den Meistbietenden verkauft werden.

Gouv. Auditeur u. Kriegs-Rath, Böy.

Die unweit des Pfaffenthals, Grund, Clausen, ꝛc., an der Trierischen Landstraße gelegene, sogenannte Münsteracht, heute nur noch in 76 1/2 Lamb. Morgen vom allerbesten, und zu jeder Kultur geeigneten Kernland bestehend, welche immer das Mark des vormaligen Fetschenhofes bildeten, vermög einem baaren 1/4 Theil des Preises, und stehet unter annehmlichen Bedingungen, ganz Schuldenfrei, aus der Hand zu verkaufen.

Diejenigen welche diese Gelegenheit, ihre Capitalien auf die sicherste Weise anzulegen, zu benutzen wünschen, belieben sich Auskunfs halben an den Notar Cuno, in der Philippsgasse, N° 197, zu wenden.

LUXEMBOURG. — IMPRIMERIE DE J. LAMORT, PLACE D'ARMES.